

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AT/DO02/SDFS/DAL/2019**

La Direction Opérationnelle de Chlef lance un avis d'appel d'offres national N° 11/2019 ouvert à la concurrence pour : **ACQUISITIONS DES POTEAUX TELEPHONIQUES EN BOIS**

La participation au présent appel d'offres national ouvert s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce dans le domaine

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des achats de la DO de Chlef contre paiement d'une somme de 5 000 DA non remboursable à l'adresse suivante :

**Algérie Télécom**  
**Direction Opérationnelle de Chlef**  
**Adresse : Boulevard Ibn Badis Chlef**

Les offres doivent être composées :

- 1- D'un dossier administratif inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention (dossier administratif)
- 2- D'une offre technique insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention (offre technique)
- 3- D'une offre financière insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention (offre financière)

Les trois (03) offres technique, financière et le dossier administratif accompagnées de toutes les pièces réglementaires citées dans le cahier des charges seront placées dans une enveloppe principale qui devra être anonyme et ne devra porter que la mention suivante :

**Algérie Télécom**  
**Direction Opérationnelle de Chlef**  
**Adresse : Boulevard Ibn Badis Chlef**  
**Appel d'offres national ouvert N° 11/AT/DO02/SDFS/DAL/2019**

**ACQUISITIONS DES POTEAUX TELEPHONIQUES EN BOIS**

**« Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres. »**

La date limite de dépôt des offres accompagnées de toutes les pièces nécessaires est fixée à 15 jours, à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux de 08h à 13h. L'ouverture des plis des offres aura lieu en séance publique à 13h00. Les soumissionnaires sont invités à assister à cette séance publique.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant et dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 180 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.